

[Texte]

La sénatrice Lapointe: La Loi sur les langues officielles a certaines failles. Comptez-vous les colmater, à longue ou à courte échéance?

M. Bouchard: Le 25 septembre, M. Mulroney a écrit à trois ministres et leur a dit: D'ici le 31 mars, vous devez me proposer des révisions à la Loi sur les langues officielles avec les correspondances d'application. Donc, d'ici le mois de mars, on devrait élaborer quelque chose qui devrait ensuite être présenté au *Feuilleton* de la Chambre, mais je ne sais pas exactement à quel moment.

La sénatrice Lapointe: Est-ce qu'il y a encore de faux bilingues qui reçoivent la prime au bilinguisme?

M. Bouchard: C'est M. de Cotret, me dit-on, qui est responsable du dossier. Je ne m'aventurerai surtout pas à vous dire s'il y a de faux bilingues qui...

La sénatrice Lapointe: Est-ce que cette prime-là existe encore?

M. Bouchard: Je ne sais pas. Je ne peux pas vous répondre. C'est M. de Cotret qui s'occupe de cela.

La sénatrice Lapointe: Je trouve un peu ridicule la politique qui consiste à envoyer des gens de 55 ans à Québec pendant un an pour apprendre le français, à je ne sais quel coût. Il vaudrait bien mieux mettre l'accent sur l'enseignement du français aux jeunes générations dans les provinces anglophones.

• 1030

M. Bouchard: Encore là, madame Lapointe, la première partie de votre question relève de M. de Cotret qui est responsable de la gestion de la Fonction publique. En ce qui concerne la deuxième partie, je retiens votre observation sur l'importance d'assurer davantage, au niveau des provinces, la formation des jeunes dans les deux langues. C'est essentiellement sur cela que portent la plupart des programmes de responsabilité provinciale qu'appuie le Secrétariat d'État.

La sénatrice Lapointe: Avez-vous un peu de contrôle sur la façon dont elles dépensent l'argent que vous leur envoyez?

M. Bouchard: On n'en a pas partout. On n'en a malheureusement pas sur les 4.5 milliards de dollars que nous transférons dans le cadre du financement des programmes établis. Mais, d'autre part, pour ce qui est des programmes de langues officielles, il y a des mécanismes de contrôle très clairs pour les 210 millions de dollars qui sont transférés aux provinces. Les provinces doivent rendre compte de l'utilisation de l'argent.

La sénatrice Lapointe: Merci.

Le coprésident suppléant (M. Desjardins): Merci, madame Lapointe.

Monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Monsieur le ministre, dans votre exposé du 10 décembre, vous faisiez le bilan du trajet que vous vouliez faire dans le domaine des langues officielles en vue d'aider les minorités à mieux se défendre. Vous parliez entre autres de la télévision éducative et de la possibilité d'élargir ces ententes

[Traduction]

Senator Lapointe: The Official Languages Act has certain flaws. Do you intend to correct them, in the long or the short term?

Mr. Bouchard: On September 25, Mr. Mulroney wrote to three ministers to ask them to suggest revisions to the Official Languages Act and corresponding changes in its application by March 31. So, we will probably be preparing something between now and the end of March which will be put on the House order paper, but I do not know exactly when.

Senator Lapointe: Is the bilingualism bonus still being given to some people who claim to be bilingual but are not?

Mr. Bouchard: Mr. de Cotret, I am told, has that particular responsibility. I would rather not hazard a guess on the matter of self-proclaimed bilinguals who...

Senator Lapointe: But is that bonus still in effect?

Mr. Bouchard: I do not know. I cannot answer you. It is Mr. de Cotret's responsibility.

Senator Lapointe: I think the policy which has 55-year-old employees going to Quebec for a year to learn French, at God knows what expense, is ludicrous. It would be much better to put the emphasis on teaching French to the younger generation in the anglophone provinces.

Mr. Bouchard: Once again, Mrs. Lapointe, I must answer that the first part of your question should be addressed to Mr. de Cotret who is responsible for the management of the Public Service. With regard to the second part of your question, I have noted your observation on the importance of putting the emphasis on teaching both languages to youngsters in the various provinces. Most of the programs under provincial responsibility supported by the Secretary of State are concerned with precisely that.

Senator Lapointe: Do you have some measure of control on how the provinces spend the money you send them?

Mr. Bouchard: Not in every case. We have none, unfortunately, over the \$4.5 billion transferred to them to finance existing programs. But we do have some very specific control mechanisms over the \$210 million transferred to the provinces, under the Official Languages program. The provinces have to account for their use of the money.

Senator Lapointe: Thank you.

The Acting Joint Chairman (Mr. Desjardins): Thank you, Mrs. Lapointe.

Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: Mr. Minister, in your statement on December 10, you summarized what you wanted to do in the area of official languages to help minorities help themselves. You referred particularly to educational television and to the possibility of fleshing out certain agreements with Quebec.